

255/20

CD/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Absents : Florent LE HERVÉ

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

Objet : Adoption des comptes administratifs 2023

Monsieur Éric CLOAREC, Maire, étant sorti de la salle et ne prenant pas part au vote, Madame Christiane DUGAY, 1^{ère} adjointe au Maire prend la présidence de la séance et demande au conseil municipal de voter et d'arrêter les résultats définitifs.

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Donne acte de la présentation faite des comptes administratifs : Commune, Groupe scolaire et Lotissement Hent ar Stoup,
- Constate pour les comptabilités principales, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulements des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Commune : 12 voix pour, 1 voix contre

Groupe scolaire : Unanimité

Lotissement Hent ar Stoup : Unanimité

Pour extrait conforme,



L'Adjointe au Maire,

Christiane DUGAY

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY